
Diplôme de comptabilité et de gestion

Rapport du jury - session 2022

Anne GASNIER, présidente du DCG,
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la
recherche

1 PRÉSENTATION DE LA SESSION 2022

Les épreuves écrites de la session 2022 se sont déroulées du 23 mai au 2 juin 2022.

L'épreuve orale « Communication professionnelle » s'est déroulée dans les académies le plus souvent à l'issue des épreuves écrites.

Le jury s'est tenu le lundi 11 juillet pour une publication des résultats le 13 juillet 2022.

1.1- Composition du directoire

Présidente	Anne GASNIER, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche.
Vice-président	Coskun CAKAR, maître de conférence, CNAM.
Membres	Éric CAYOL, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche. Didier GOUILL, inspecteur pédagogique régional dans l'académie de Nantes.

1.2- Données statistiques

1.2-1. Les effectifs

➤ Taux de présence au niveau national

UE	Inscrits	Présents	Taux de présence
1-Fondamentaux du droit	5912	4925	83,3%
2-Droit des sociétés	9345	7833	83,8%
3-Droit social	7954	6746	84,8%
4-Droit fiscal	9307	7750	83,3%
5-Économie contemporaine	4929	4246	86,1%
6-Finance	8193	7034	85,9%
7-Management	7376	6221	84,3%
8-Système d'information et de gestion	5086	4193	82,4%
9- Comptabilité	8375	7081	84,5%
10- Comptabilité approfondie	9870	8172	82,8%
11- Contrôle de gestion	7805	6726	86,2%
12- Anglais appliqué aux affaires	5877	5135	87,4%
13- Relations professionnelles	2457	2319	94,4%
14- Épreuve facultative de langue vivante	1714	1442	84,1%

➤ Répartition des candidats par académie.

Académies	Nombre de candidats dans l'académie	Répartition en %
Aix-Marseille	1179	4,8%
Amiens	520	2,1%
Besançon	337	1,4%
Bordeaux	1025	4,2%
Clermont-Ferrand	282	1,2%
Corse	100	0,4%
Dijon	379	1,5%
Grenoble	841	3,4%
Guadeloupe	202	0,8%
Guyane	99	0,4%
La Réunion	342	1,4%
Lille	850	3,5%
Limoges	181	0,7%
Lyon	1351	5,5%
Martinique	203	0,8%
Mayotte	11	0,0%
Montpellier	826	3,4%
Nancy-Metz	659	2,7%
Nantes	1984	8,1%
Nouvelle-Calédonie	91	0,4%
Nice	769	3,1%
Normandie	591	2,4%
Orléans-Tours	626	2,6%
Poitiers	414	1,7%
Polynésie française	84	0,3%
Reims	304	1,2%
Rennes	2224	9,1%
Strasbourg	864	3,5%
Toulouse	803	3,3%
Paris-Créteil-Versailles (PCV)	6361	26,0%
TOTAUX	24502	100%

1.2-2. Nombre de diplômés de la session 2022

➤ Au niveau national

	2022	2021	2020	2019	2018
Session Contrôle continu			3 124		
Épreuves ponctuelles	3734	3 854	890	3 572	3 498
VAE	26	42	46	49	52
- Validation intégrale	1	6	4	4	3
- Validation partielle	25	36	42	45	49
TOTAL DIPLÔMÉS	3 760	3 896	4 060	3 621	3 550

➤ Répartition des admis par académies

Académies	Nombre d'admis	Nombre de candidats diplômables dans l'académie (1)	Taux de réussite (2)
Aix-Marseille	181	532	34,0%
Amiens	92	204	45,1%
Besançon	88	145	60,7%
Bordeaux	155	431	35,9%
Clermont-Ferrand	46	89	51,6%
Corse	22	47	46,8%
Dijon	73	165	44,2%
Grenoble	147	377	39,0%
Guadeloupe	17	80	21,2%
Guyane	8	34	23,5%
La Réunion	43	141	30,5%
Lille	157	352	44,6%
Limoges	39	67	58,2%
Lyon	256	599	42,7%
Martinique	18	87	20,7%
Mayotte	0	4	0,0%
Montpellier	147	337	43,6%
Nancy-Metz	93	269	34,6%
Nantes	324	725	44,7%
Nouvelle-Calédonie	8	33	24,2%
Nice	108	338	31,9%
Normandie	124	263	47,1%
Orléans-Tours	107	291	36,77%
Poitiers	76	169	44,9%
Polynésie française	7	29	24,1%
Reims	54	144	37,5%
Rennes	247	591	41,8%
Strasbourg	137	372	36,8%
Toulouse	123	338	36,4%
Paris-Créteil-Versailles (PCV)	837	2999	27,9%
TOTAUX	3734	10252	36,4%

Notes :

Certaines académies prennent en charge la correction de copies de centres étrangers comme le Bénin (Nantes), la Côte d'Ivoire(Rennes) ou le Maroc (Bordeaux)

(1) Un candidat diplômable est un candidat qui bénéficie, pour une session n et dans chacune des 13 unités d'enseignement obligatoires, d'une note non éliminatoire ou d'une dispense.

(2) Le taux de réussite est calculé par le nombre d'admis rapporté au nombre de candidats diplômables.

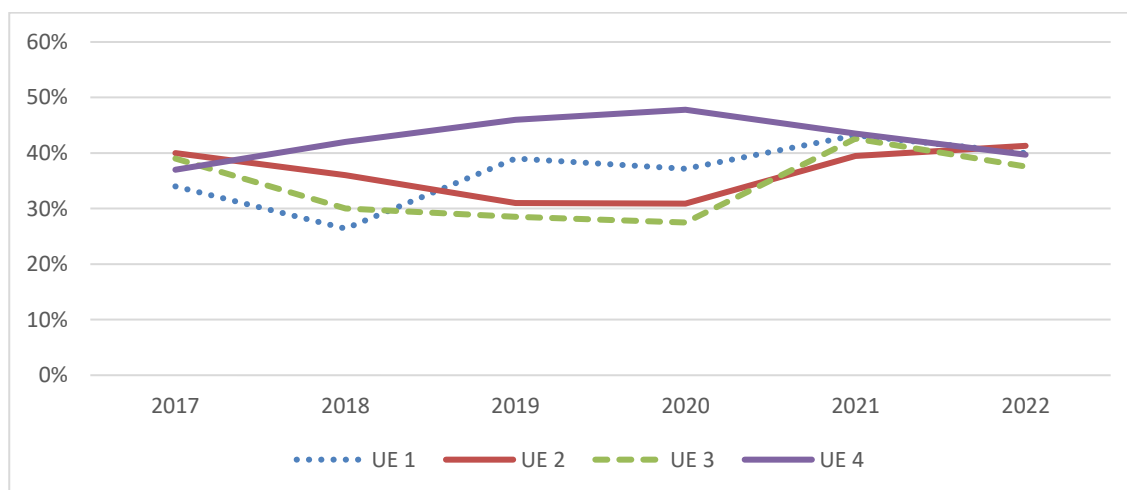
Les taux de réussite varient fortement suivant les territoires académiques. Une des explications relève de la densité du maillage territorial des préparations au DCG présentes sur chaque territoire, ainsi que de la qualité des formations dispensées.

1.2-3. Résultats par UE

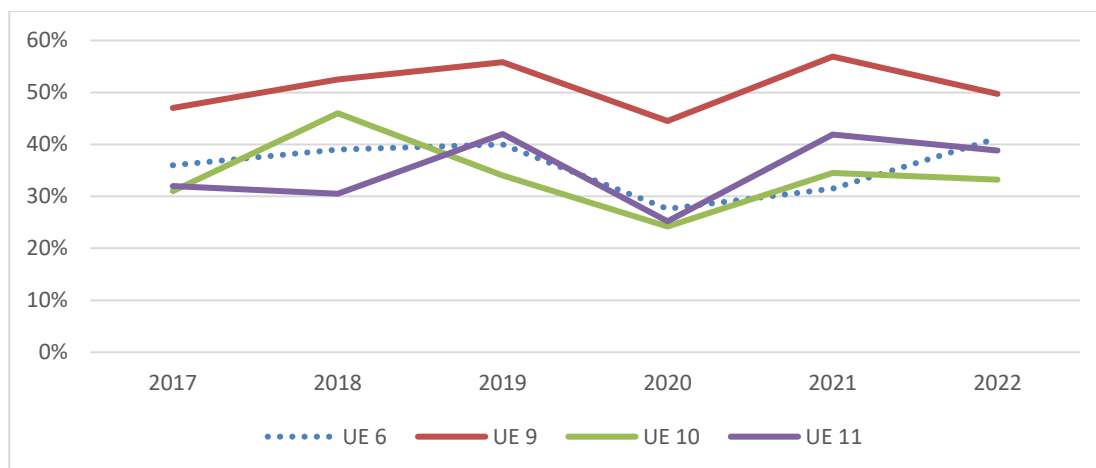
UE	Notes ≥10	Moyenne
1-Fondamentaux du droit	40,0%	8,5
2-Droit des sociétés	41,4%	8,7
3-Droit social	37,6%	8,2
4-Droit fiscal	39,7%	8,5
5-Économie contemporaine	42,3%	8,8
6-Finance	41,2%	8,5
7-Management	43,0%	8,9
8-Système d'information et de gestion	39,3%	8,6
9- Comptabilité	49,7%	9,5
10- Comptabilité approfondie	33,2%	8,0
11- Contrôle de gestion	39,0%	8,3
12- Anglais appliqué aux affaires	47,3%	9,5
13- Relations professionnelles	78,3%	12,1
14- Épreuve facultative de langue vivante	73,6%	11,6

Évolution des résultats des épreuves ponctuelles par UE depuis 2017

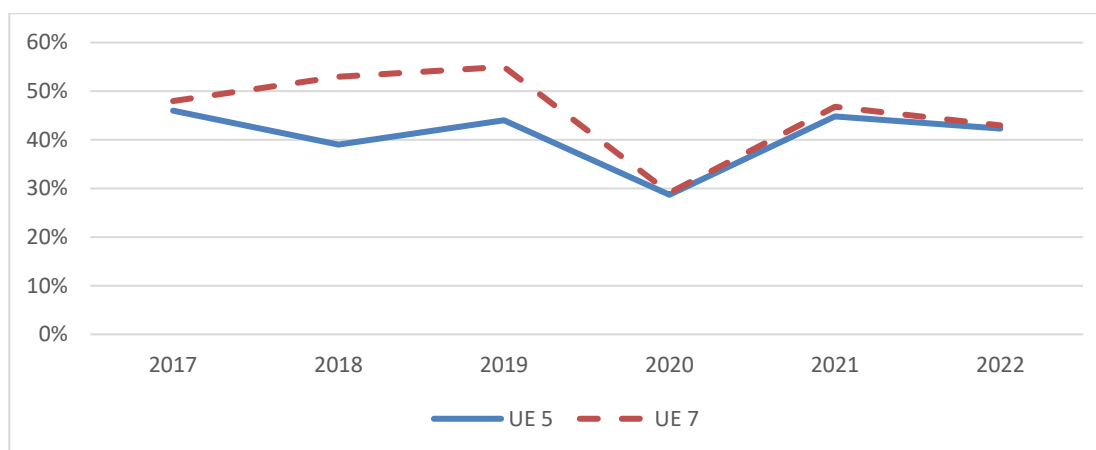
○ Axe 1 – Droit des affaires



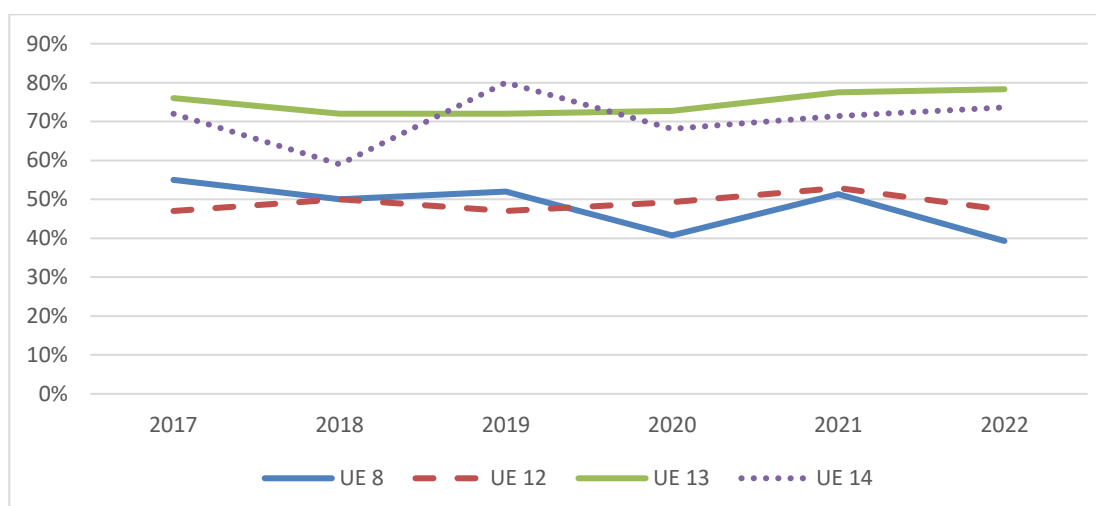
○ **Axe 2 – Gestion comptable et financière**



○ **Axe 3 – Analyse économique et managériale**



○ **Axe 4 – Communication et environnement numérique**



1.2.4- Fraudes

Au cours de la session 2022, le jury a dénombré un nombre important de fraudes.

Le jury tient à rappeler :

- qu'**une infraction au règlement de l'examen constitue une fraude**, notamment l'utilisation de documents et/ou matériels non autorisés, y compris le fait de porter sur soi un téléphone portable allumé.
- que le mémoire de l'UE 13, relations professionnelles, doit permettre au candidat de produire une réflexion personnelle sur un thème librement choisi. Aussi le fait de copier dans le corps du mémoire, un document sans le signifier expressément, mais aussi d'utiliser « in extenso » le plan détaillé d'un article de recherche, constitue également une fraude.

Lorsqu'un cas de fraude est avéré, la session en cours du DCG est annulée pour le candidat, ce qui signifie, que toutes les UE passées durant la session sont annulées.

De plus, le jury peut décider de poursuivre le candidat en proposant au recteur de l'académie d'origine du candidat **une interdiction de se représenter au DCG pour un ou deux ans.**

Face au fort nombre de fraudes, le jury a décidé de sanctionner sévèrement les cas de fraudes manifestes (utilisation d'un téléphone portable, consultation de documents non autorisés) en interdisant aux candidats de se représenter au DCG aux deux prochaines sessions.

Le jury souhaite alerter les candidats sur les conséquences d'un comportement frauduleux au cours d'une épreuve : sans tenir compte des poursuites éventuelles, une fraude entraine toujours l'annulation de toutes les UE passées lors de la session.

2 COMMENTAIRES DES RÉSULTATS POUR LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) ÉCRITES OBLIGATOIRES

Pour information, l'ensemble des sujets et corrigés des épreuves écrites de la session 2022 sont publiés et accessibles gratuitement sur le site du CRCF :

crcf.ac-grenoble.fr

Depuis la rénovation de 2020 la notion de compétences a été introduite dans les programmes, ce qui occasionne des évolutions importantes des sujets :

- chaque sujet est introduit par un contexte riche dans lequel le candidat est situé ;
- les sujets sont composés de dossiers indépendants, au sein desquels le candidat doit remplir une ou plusieurs missions.

2.1 AXE 1 – DROIT DES AFFAIRES

2.1.1 Fondamentaux du droit – UE 1

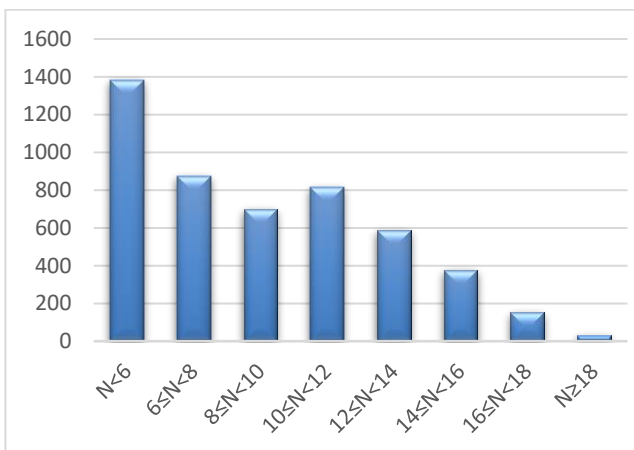
Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 1 : 40,0% (pour mémoire, en 2021 : 43,2%)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	8.5
2021	8.8

Répartition des notes

	Nb	Nb Cumulés	%	% cumulés
N<6	1382	1382	28,1%	28,1%
6≤N<8	874	2256	17,7%	45,8%
8≤N<10	700	2956	14,2%	60,0%
10≤N<12	818	3774	16,6%	76,6%
12≤N<14	588	4362	11,9%	88,6%
14≤N<16	377	4739	7,7%	96,2%
16≤N<18	154	4893	3,1%	99,4%
N≥18	31	4924	0,6%	100,0%
Total	4924		100%	



Présentation de l'épreuve et des attendus du sujet (durée : 3 heures)

Le sujet comprenait 4 dossiers à traiter obligatoirement. Le contexte est celui d'une entreprise individuelle, installée à Lyon dans le secteur métallier, avec pour activité la réalisation d'ouvrages métalliques sur mesure pour les particuliers. Face au développement de l'activité plusieurs problématiques apparaissent donnant lieu à différentes missions : l'embauche d'un salarié, la réalisation de nouveaux investissements et un problème de livraison avec un fournisseur.

Évaluation :

Dossier 1 : 7 points – 3 questions

Dossier 2 : 7 points – 3 questions

Dossier 3 : 3 points – 2 questions

Dossier 4 : 3 points – 2 questions

Le dossier 1, résoudre un conflit avec un fournisseur, est basé sur la distinction entre commerçant et artisan, notamment sur la compétence de juridiction lors d'un litige et sur les conséquences en cas de mauvaise exécution d'un contrat. C'est un dossier avec des questions relativement classiques concernant les points du programme :

- 2.2- les commerçants, personnes physiques et 2.3- Les autres professionnels de la vie des affaires
- 1.4- L'organisation judiciaire
- 3.1- La théorie générale des contrats

Le dossier 2, mener à bien l'extension d'une activité, permet d'analyser un contrat de crédit-bail, d'étudier la responsabilité civile en cas de trouble anormal de voisinage et la responsabilité du commettant du fait de ses préposés. Une base documentaire est associée à la première question comprenant une offre de crédit-bail. La richesse du contexte étoffé permet d'aborder les deux questions suivantes sur la responsabilité (liée à la quatrième grande partie du programme).

Le dossier 3, veiller à la protection d'une personne vulnérable est basé sur les régimes de protection des majeurs incapables. Il aborde la curatelle et la tutelle avec un document sur la distinction entre acte d'administration et acte de disposition.

Le dossier 4, rendre compte de l'état de la législation, est plus novateur car il demande de schématiser à partir d'une documentation le processus législatif d'une loi et d'appliquer ses conséquences. Cet exercice fait référence à la compétence du programme « schématiser les étapes du processus d'élaboration d'une loi ordinaire »

Les candidats doivent lire la totalité du sujet afin de prendre connaissance des annexes et d'identifier à quel dossier elles se réfèrent.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé dans la consigne afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse en droit et en fait ;
- au fait qu'une phrase de conclusion est attendue pour répondre explicitement à la question.

Conseils aux candidats

Les candidats doivent maîtriser l'ensemble des compétences du programme : la variété des missions énoncées par le sujet montre qu'aucun point ne peut être négligé. Les candidats sont en conséquence invités à se référer prioritairement au programme publié au Bulletin Officiel.

Il est également indispensable que les connaissances des candidats soient à jour ce qui suppose de s'assurer de disposer d'ouvrages traitant des dernières réformes juridiques (par exemple la réforme du droit des contrats) et de suivre l'actualité en droit. Enfin, l'utilisation du vocabulaire juridique s'impose, le candidat devant être en mesure de maîtriser les notions juridiques qu'il utilise.

S'agissant du traitement des situations pratiques, les candidats doivent construire leur réponse en exposant d'abord la (ou les) règle(s) de droit nécessaire(s) à la résolution du problème juridique posé avant de proposer une solution pour la situation exposée. Il est indispensable de respecter ces deux étapes (au besoin en les matérialisant sur la copie).

Il n'est en revanche pas nécessaire de se livrer à un rappel des faits : seule la qualification des faits est attendue et permet aux candidats de bien identifier le cadre juridique applicable. L'argumentation doit toujours s'achever par une réponse directe et précise à la question posée au candidat.

Quant à l'étude de document, il est rappelé que celle-ci peut porter sur une décision de justice, un acte juridique, des dispositions légales ou réglementaires, de la doctrine... Les candidats doivent donc être familiarisés avec ces différents types de sources.

Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à partir des sujets zéro et des annales (depuis la session 2020) en temps limité.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à des ouvrages universitaires récents.

- « Introduction au droit et thèmes fondamentaux du droit civil », Jean-Luc AUBERT, Éric SAVAUX, Ed Sirey, coll. Université
- « Droit commercial », Stéphane PIEDELIEVRE, Ed Dalloz, coll. Cours ;
- « Droit des obligations », Rémi CABRILLAC, Ed Dalloz, coll. Cours.

2.1.2 Droit des sociétés et des autres groupements d'affaires – UE 2

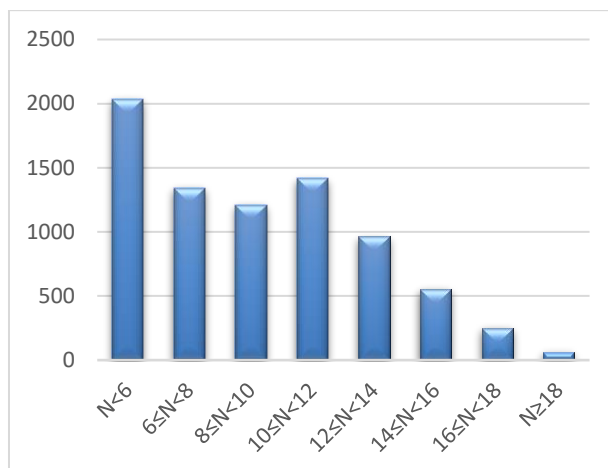
Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 2 : 41,4% (pour mémoire, en 2021 : 39,5%)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	8,7
2021	8,4

Répartition des notes

	Nb	Nb Cumulés	%	% cumulés
N<6	2037	2037	26,0%	26,0%
6≤N<8	1342	3379	17,1%	43,2%
8≤N<10	1209	4588	15,4%	58,6%
10≤N<12	1417	6005	18,1%	76,7%
12≤N<14	963	6968	12,3%	89,0%
14≤N<16	551	7519	7,0%	96,1%
16≤N<18	247	7766	3,2%	99,2%
N≥18	60	7826	0,8%	100,0%
Total	7826		100%	



Présentation de l'épreuve et de ses attendus (durée : 3 heures)

Le sujet comprenait 4 dossiers à traiter de manière obligatoire. Le sujet prend appui sur une SARL SK Mobility exerçant son activité dans le secteur des services liés à la mobilité urbaine. Le sujet suit de manière chronologique les différentes étapes de la vie de cette entreprise de sa création à sa transformation. Cette particularité induit nécessairement une maîtrise de la chronologie des différents événements, et donc nécessite du candidat une réelle appropriation du contexte.

Évaluation :

Dossier 1 : 6 points – 4 questions

Dossier 2 : 5 points – 3 questions

Dossier 3 : 6 points – 3 questions

Dossier 4 : 3 points – 2 questions

Le dossier 1, assister des entrepreneuses au démarrage de leur activité commerciale, permet d'aborder les thèmes de la création d'entreprise, y compris les formalités, l'évaluation d'un apport en nature et les conséquences pénales d'une mauvaise évaluation. Pour ce dossier, le candidat devait utiliser un extrait du formulaire de déclaration de constitution de la SARL SK MOBILITY.

Le dossier 2, conseiller les gérantes sur le fonctionnement d'une SARL en co-gérance, aborde les pouvoirs du gérant de la SARL, le fonctionnement en cogérance et la fin des fonctions du gérant.

Le dossier 3, accompagner la transformation d'une SARL et traiter les problèmes liés à la présidence de la SAS, traite de la transformation de la SARL en SAS, de la responsabilité du président d'une SAS et de la fin de mandat de président d'une SAS. Ce dernier point s'appuyait sur l'exploitation d'un arrêt de Cour de cassation.

Le dossier 4, guider les associés dans l'adoption du statut de société coopérative, s'inscrit dans le contexte de l'économie sociale et solidaire en traitant des principes de l'ESS et des caractéristiques des statuts d'une société coopérative.

Si les « premiers dossiers ont été relativement bien traités, le dernier témoigne d'une méconnaissance de cette thématique : le jury réaffirme que chaque compétence du programme peut donner lieu à évaluation lors de la certification.

De plus au regard du développement de ce secteur dans l'activité économique, ces questions font l'objet aujourd'hui de nombreux dossiers au sein des cabinets : il ne s'agit donc pas d'un sujet marginal.

Les candidats doivent lire la totalité du sujet afin de prendre connaissance des annexes et d'identifier à quel dossier elles se réfèrent.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse en droit et en fait ;
- au fait qu'une conclusion d'une phrase soit attendue pour répondre explicitement à la question.

En annexe figurait un arrêt de la Cour de cassation dont l'analyse était utile pour répondre au dossier 3. D'une manière générale, ce type de document doit être analysé par les candidats afin de pouvoir y faire référence explicitement dans la réponse.

Conseils aux candidats

La préparation des candidats doit couvrir l'ensemble du programme officiel de l'UE 2 du DCG (Droit des sociétés et autres groupements d'affaires). S'il est possible d'utiliser des manuels et s'il est normal que le candidat se réfère à son cours ou à des ouvrages universitaires, il s'en suit que les candidats ne doivent pas omettre que c'est le programme officiel du DCG qui fait foi : c'est à partir du programme officiel que sont réalisés les sujets d'examen.

En ce qui concerne les situations pratiques, il est recommandé aux candidats, d'identifier, pour chaque question posée, le problème de droit soulevé. C'est la meilleure manière de bien identifier les règles de droit à mobiliser afin de les appliquer ensuite au cas. Les candidats doivent réellement s'inscrire dans cette démarche déductive pour livrer un raisonnement : identifier les règles de droit pertinentes en lien avec les faits et la question posée ; exposer ces règles de manière claire, dans leur ensemble, en centrant le propos bien sûr sur les éléments utiles (majeure); appliquer enfin ces règles au cas (mineure).

C'est la pertinence, la clarté et la cohérence du raisonnement juridique qui donnent lieu à l'octroi de points (et non la seule réponse factuelle ou la simple récitation d'éléments juridiques).

La base documentaire présentait un extrait du formulaire de déclaration de constitution, deux extraits de statuts de société. Il est important que les candidats soient familiarisés avec ce type de documents juridiques afin de ne pas être déroutés lors de l'épreuve.

En ce qui concerne l'analyse de l'arrêt, nous répétons ici qu'il est crucial, pour l'exposé de la solution de la Cour de cassation, que les candidats s'entraînent à reformuler le raisonnement de la Cour après l'avoir

compris, ainsi qu'à en formuler la portée afin de pouvoir réutiliser l'argument juridique au sein d'une réponse.

De manière générale, les candidats doivent privilégier les réponses claires et structurées et veiller à mener de véritables raisonnements. Au-delà des connaissances, bien sûr nécessaires et attendues, ce sont véritablement ces critères qui sont valorisés.

Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à partir des sujets zéro et des annales (depuis la session 2020) en temps limité.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à des ouvrages universitaires récents.

Des sites officiels :

- Legifrance - le service public de l'accès au droit. <http://www.legifrance.gouv.fr/>
- Service Public – le portail de l'administration française (site complémentaire de Legifrance). <http://www.service-public.fr/>
- Site de la Cour de cassation. <http://www.courdecassation.fr/>

Des blogs juridiques de qualité, par ex :

- <https://brunodondero.com/>
- <http://droit-des-affaires.efe.fr/>

2.1.3 Droit social – UE 3

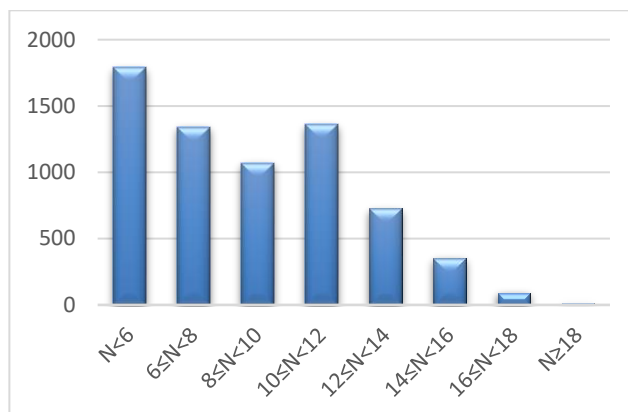
Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 3 : 37,6% (pour mémoire, en 2021 : 42,6%)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	8,2
2021	8,9

Répartition des notes

	Nb	Nb cumulés	%	% cumulés
N<6	1791	1791	26,6%	26,6%
6≤N<8	1339	3130	19,9%	46,5%
8≤N<10	1068	4198	15,9%	62,3%
10≤N<12	1359	5557	20,2%	82,5%
12≤N<14	726	6283	10,8%	93,3%
14≤N<16	351	6634	5,2%	98,5%
16≤N<18	91	6725	1,4%	99,8%
N≥18	11	6736	0,2%	100,0%
Total	6736		100%	



Présentation de l'épreuve et de ses attendus (durée : 3 heures, coefficient 1)

Le sujet comprenait 4 dossiers à traiter de manière obligatoire. Le contexte est celui d'une société anonyme, SA La Maison Moderne, comprenant 840 salariés dans le secteur du meuble et de la décoration avec pour activité le commerce de détail de meubles contemporains et d'articles de décoration pour la maison.

Sur l'année 2021, le chiffre d'affaires s'est maintenu et la société a dégagé un faible bénéfice. Pour 2022, l'entreprise envisage une réorganisation comprenant la fermeture d'un établissement.

Évaluation :

Dossier 1 : 6 points – 3 questions

Dossier 2 : 4 points – 2 questions

Dossier 3 : 4 points – 2 questions

Dossier 4 : 6 points – 2 questions

Le dossier 1, la restructuration de la société, propose de réaliser une information sur la licéité du projet de licenciement économique et du PSE. Les thèmes abordés sont le motif de licenciement économique, le PSE et le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) en lien avec le point du programme « 2.9 la rupture du contrat de travail ».

Le dossier 2, la négociation d'accords d'entreprise, porte sur l'adoption d'un accord de performance collective qui prévoit une baisse de 4% des rémunérations puis le gel des salaires jusqu'en 2024 ainsi que sur l'arrivée d'un nouveau syndicat FO Maison Moderne France à la table des négociations à la suite des élections professionnelles. Les thèmes abordés sont les conditions pour qu'un syndicat participe à la négociation collective dans une entreprise d'au moins 50 salariés d'entreprise, l'accord de performance collective et la

modification d'un contrat de travail. Ainsi ce sont les points « 2.3 L'évolution du contrat de travail » et « 3.1 la représentation collective ».

Le dossier 3, la gestion des recrutements au sein de l'entreprise, traite de deux recrutements : l'un en CDD pour remplacer une salariée absente, l'autre pour un CDI de responsable du contrôle de gestion. Les thèmes abordés sont le terme du CDD de remplacement et la promesse unilatérale de contrat de travail. Ils s'inscrivent dans les points du programme « 2.2 la diversité des contrats de travail » et « 2.1 la formation du contrat de travail ».

Le dossier 4, la gestion d'une procédure disciplinaire, s'appuie sur une situation de harcèlement moral et aborde la sanction de l'auteur des faits. Les thèmes abordés sont l'obligation de sécurité de l'employeur et le droit disciplinaire qui s'inscrivent dans les points du programme « 2.8 pouvoirs de l'employeur et protection de la santé des salariés » et « 2.7 pouvoirs de l'employeur et libertés des salariés ».

Sur l'ensemble du sujet il est possible de classer les questions en deux catégories : celles relevant de l'application de règles juridiques (28%) et celles nécessitant une dimension analytique (72%).

Les candidats doivent parcourir la totalité du sujet afin de prendre connaissance des annexes et d'identifier à quel dossier elles se réfèrent.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse en droit et en fait ;
- au fait qu'une conclusion d'une phrase soit attendue pour répondre explicitement à la question.

Ce sujet comportait plusieurs annexes dont un arrêt de la cour de cassation qu'il convenait d'étudier afin d'intégrer la portée dans le raisonnement du candidat.

Conseils aux candidats

Les candidats doivent maîtriser l'ensemble du programme, le sujet étant susceptible de porter sur tous les points de celui-ci, qu'il s'agisse des relations individuelles ou collectives de travail, ou encore du droit de la protection sociale. Ils sont en conséquence invités à se référer prioritairement au programme tel que publié au Bulletin Officiel.

Les candidats doivent être rigoureux dans l'apprentissage des connaissances. Il est également indispensable de réaliser une veille juridique pour mettre à jour les connaissances d'autant que la matière se caractérise par sa mouvance, que celle-ci soit liée à des évolutions législatives ou jurisprudentielles.

Les réponses aux situations pratiques nécessitent d'exposer d'abord la règle de droit nécessaire à la résolution du problème juridique posé avant de proposer une solution pour la situation exposée. Ces deux étapes sont exigées par le jury. En revanche, il n'est pas nécessaire de se livrer à un rappel des faits. Le candidat doit achever sa réflexion par une réponse directe et précise à la question posée.

Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à partir des sujets zéro et des annales (depuis la session 2020) en temps limité.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à des ouvrages universitaires récents et revues spécialisées disponibles notamment dans les bibliothèques universitaires.

- Droit du travail, droit vivant 2021, Jean-Emmanuel RAY, 29e édition, Éditions Wolters Kluwer ;
- Droit du travail 2019, Brigitte HESS-FALLON, Anne-Marie SIMON, Sandrine MAILLARD, 25e édition, coll. Aide-mémoire, Éditions Sirey ;
- Le Droit Social - Le droit du travail, le droit de la protection sociale, 2021-2022, Dominique GRANDGUILLLOT, 22e édition, coll. Les Zooms, Éditions Gualino ;
- Droit du travail, 2022, Françoise BERGERON-CANUT, François GAUDU, 8e édition, coll. Le Cours, Éditions Dalloz.

La préparation de l'épreuve doit également s'appuyer sur la consultation régulière des revues juridiques de droit social lorsque celles-ci sont accessibles aux étudiants, notamment « La Revue Fiduciaire Social », JCP social, Semaine sociale Lamy, etc...

2.1.4 Droit fiscal – UE 4

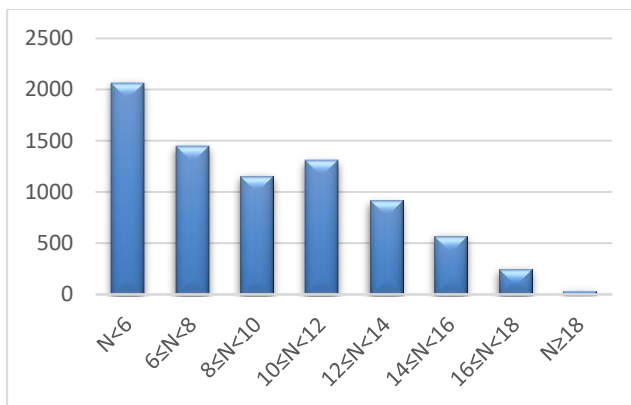
Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 4 : 39,7%(pour mémoire, en 2021 : 43,5 %)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	8,5
2021	9,0

Répartition des notes

	Nb	Nb cumulés	%	% cumulés
N<6	2063	2063	26,6%	26,6%
6≤N<8	1448	3511	18,7%	45,4%
8≤N<10	1157	4668	14,9%	60,3%
10≤N<12	1307	5975	16,9%	77,2%
12≤N<14	915	6890	11,8%	89,0%
14≤N<16	569	7459	7,3%	96,3%
16≤N<18	248	7707	3,2%	99,5%
N≥18	35	7742	0,5%	100,0%
Total	7742		100%	



Présentation de l'épreuve et de ses attendus (durée : 3 heures)

Le sujet comporte 2 dossiers à traiter de manière obligatoire. Le candidat est situé comme collaborateur au sein d'un cabinet comptable « Nexus-40 ». Il est sollicité pour travailler sur les dossiers de deux clients du cabinet (qui sont des partenaires commerciaux dans le domaine industriel).

Le premier est relatif à la SAS MOSET et porte sur des questions liées à la TVA avec la réalisation de 3 missions : l'analyse du régime fiscal de la SAS MOSET en matière de TVA et de droit à déduction, la liquidation de la TVA et régularisation puis l'analyse des impayés.

Le second porte sur la SARL VERNATON avec la réalisation de 3, de la situation fiscale et détermination du résultat imposable, les modalités d'imposition du résultat de la SARL VERNATON chez les associés puis l'analyse de l'imposition d'opérations relatives à un bien immobilier.

Évaluation :

Dossier 1 : 8 points – 5 questions

Dossier 2 : 12 points – 7 questions

Sur l'ensemble du sujet il est possible de classer les questions en deux catégories : celles relevant de l'application de règles techniques (48%) et celles nécessitant une dimension analytique et rédactionnelle (52%).

Le droit fiscal est une unité d'enseignement juridique. Cela implique que le raisonnement doit être justifié systématiquement en droit, avec l'exposé de la règle de droit et l'application.

Le droit fiscal est une matière dense, exigeante et mouvante qui implique une veille juridique afin de s'assurer de disposer de la réglementation applicable au 1^{er} janvier de l'année de la session d'examen. Il est possible de trouver une veille juridique mise à jour sur le site du CRCF.

Conseils aux candidats

Les candidats doivent maîtriser l'ensemble du programme, le sujet étant susceptible de porter sur tous les points de celui-ci.

Les candidats doivent être rigoureux dans l'apprentissage des connaissances. Il est également indispensable de réaliser une veille juridique pour mettre à jour les connaissances d'autant que la matière se caractérise par son caractère évolutif.

Multiplier les entraînements sur des cas progressifs et variés est primordial, sans tomber dans un traitement « mécanique » des problématiques fiscales, qui pourrait s'avérer dangereux. L'actualisation de ses connaissances sur tous les grands thèmes du programme est naturellement très importante et demande un suivi régulier de la législation.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à

- Bulletin Officiel des Finances Publiques (<http://bofip.impots.gouv.fr>)
- Code Général des Impôts (Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/>)
- Mémento Fiscal Ed. Francis Lefebvre
- Dictionnaire Fiscal Revue Fiduciaire

À noter qu'une veille fiscale à jour est disponible sur le site du crcf.

2.2 AXE 2 – GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

2.2.1 Comptabilité - UE 9

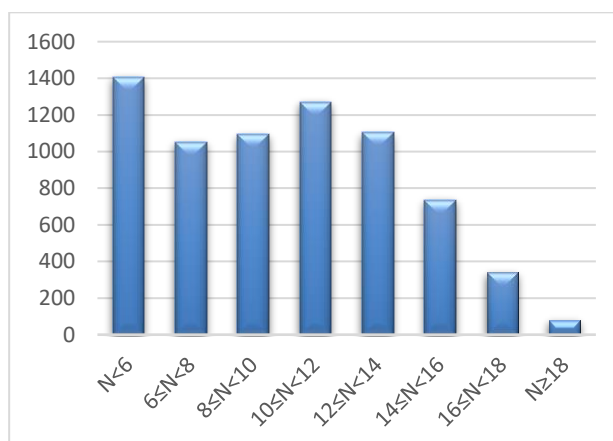
Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 9 : 49,7% (pour mémoire, en 2021 : 56,9%)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	9,5
2021	10,1

Répartition des notes

	Nb	Nb cumulés	%	% cumulés
N<6	1407	1407	19,9%	19,9%
6≤N<8	1052	2459	14,9%	34,8%
8≤N<10	1093	3552	15,5%	50,2%
10≤N<12	1269	4821	17,9%	68,2%
12≤N<14	1103	5924	15,6%	83,7%
14≤N<16	734	6658	10,4%	94,1%
16≤N<18	339	6997	4,8%	98,9%
N≥18	77	7074	1,1%	100,0%
Total	7074		100%	



Présentation de l'épreuve (durée : 3 heures)

Le sujet comporte 4 dossiers à traiter de manière obligatoire. Le contexte est celui de la SAS MALO BO, entreprise de prestation de service réalisant également une activité commerciale, dans le secteur d'activité de la décoration intérieur. Il n'y a aucune option en matière de TVA. Le candidat est positionné comme stagiaire au sein du cabinet.

Évaluation :

Dossier 1 : 2 points – 3 questions

Dossier 2 : 7 points – 2 questions

Dossier 3 : 5 points – 5 questions

Dossier 4 : 6 points – 6 questions

Le sujet est classique dans sa structuration et son contenu avec un premier dossier portant sur le droit comptable et l'environnement numérique, un deuxième sur les opérations courantes, un troisième sur des opérations d'investissement et de financement et un dernier sur les opérations d'inventaire.

Les candidats doivent parcourir la totalité du sujet afin de prendre connaissance des annexes et d'identifier à quel dossier elles se réfèrent.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse en droit et en fait ;
- au fait qu'une conclusion d'une phrase soit attendue pour répondre explicitement à la question.

La rénovation du DCG met l'accent sur l'acquisition de compétences et notamment celles relevant de l'analyse. Cela se traduit concrètement par une évolution importante au niveau du questionnement et du barème : les questions relevant de la technicité comptable pèsent autant que celles relevant de l'analyse, aboutissant à une répartition des points sensiblement équivalente entre l'approche technique et les capacités d'analyse.

Cette inflexion doit avoir des conséquences sur la préparation du candidat qui doit à la fois **maîtriser la technique comptable, mais également être capable de justifier une écriture comptable, de commenter ou d'analyser des données comptables.**

Dès lors la maîtrise des fondements de la comptabilité (histoire, définition, rôle, principes comptables fondamentaux, normalisation et réglementation comptable ...) est essentielle pour permettre d'aller au-delà de l'utilisation superficielle de la technique comptable. À ce titre, la comptabilité ne doit pas être appréhendée uniquement comme l'étude d'un plan de comptes, mais comme une suite d'usages et de conventions sans doctrine explicative. Le contenu du programme est très dense.

Conseils aux candidats

Le sujet proposé couvre une grande partie du programme. Les « impasses » sont donc à exclure. Sans que la liste des conseils soit exhaustive, il est conseillé d'appliquer la méthode suivante :

- Avant l'épreuve
 - Réviser les définitions issues du recueil des normes comptables ;
 - Apprendre et maîtriser les principes comptables, l'organisation comptable française ainsi que les sources du droit comptable français ;
 - Maîtriser les écritures relatives aux différentes opérations effectuées par l'entreprise ;
 - Être capable de justifier un traitement comptable et d'analyser des données comptables.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de prendre connaissance des sujets de l'UE 9 des sessions antérieures postérieures à la rénovation du diplôme (2020 et 2021) et du sujet zéro pour les traiter en temps limité. Ces sujets sont en accès libre sur le site du CRCF.

- Le jour de l'épreuve
 - Prendre le temps de bien lire le sujet : ne rien écrire au cours des dix premières minutes afin de parcourir le sujet pour s'en approprier les enjeux (attention aux lectures trop rapides) ;
 - Gérer correctement le temps à accorder à chaque dossier. Il convient de consacrer un temps proportionnel aux points attribués par dossier. Il ne faut pas hésiter à rédiger une copie par dossier afin de changer de dossier en cas de blocage ou de stress.
 - Prévoir dix minutes pour relire la copie afin de procéder à d'éventuelles corrections (en particulier les fautes d'orthographe) ;
 - Faire attention aux éventuelles étourderies (écritures non équilibrées ou incomplètes, erreur de calcul...) ;

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à

- « *Introduction à la comptabilité* », B. COLASSE et C. LESAGE, Ed. Economica ;
- « *Les fondements de la comptabilité* », B. COLASSE, Ed. La Découverte.

2.2.2 Comptabilité approfondie

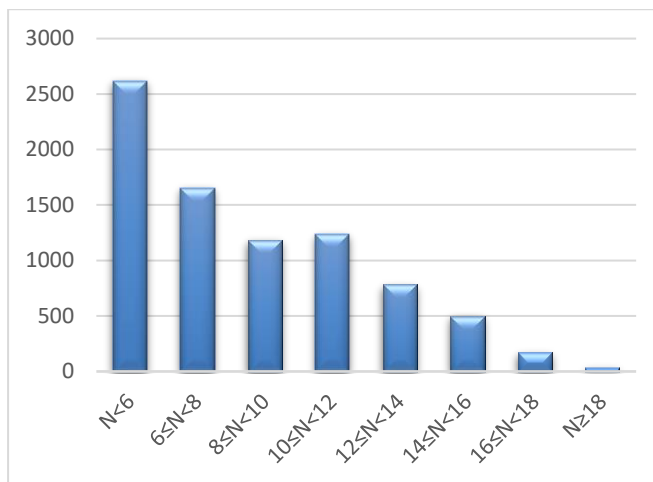
Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 10 : 33,2% (pour mémoire, en 2021 : 34,5%)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	8,0
2021	8,3

Répartition des notes

	Nb	Nb cumulés	%	% cumulés
N<6	2614	2614	32,0%	32,0%
6≤N<8	1651	4265	20,2%	52,2%
8≤N<10	1185	5450	14,5%	66,7%
10≤N<12	1234	6684	15,1%	81,9%
12≤N<14	781	7465	9,6%	91,4%
14≤N<16	496	7961	6,1%	97,5%
16≤N<18	171	8132	2,1%	99,6%
N≥18	34	8166	0,4%	100,0%
Total	8166		100%	



Présentation de l'épreuve (durée : 3 heures)

Le sujet comporte 4 dossiers à traiter obligatoirement. Il s'appuie sur le contexte de la société anonyme PLASTI & CO, installée à Amiens et spécialisée dans la production de pièces en plastique. Les différents dossiers sont indépendants les uns des autres.

Le dossier 1 porte sur des opérations sur capital social : un rachat des actions détenues par une banque, puis une augmentation de capital par incorporation de réserves pour assurer une plus grande garantie financière en vue de futurs investissements. Le dossier 2 a pour objet la réalisation d'un investissement par l'achat de 5 extrudeuses donnant lieu à deux missions : le traitement de l'acquisition en elle-même puis celui de la subvention d'investissement. Le dossier 3 traite des travaux comptables relatifs au passif de l'exercice 2022 et plus précisément du traitement de la provision pour perte de change. Le dossier 4 a pour objet la cession de titres.

Évaluation :

Dossier 1 : 5 points – 3 questions

Dossier 2 : 8 points – 2 questions

Dossier 3 : 3 points – 5 questions

Dossier 4 : 4 points – 6 questions

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse en droit et en fait ;
- une conclusion d'une phrase est attendue pour répondre explicitement à la question.

La rénovation du DCG met l'accent sur l'acquisition de compétences et notamment celles relevant de l'analyse. Cela se traduit concrètement par une évolution importante au niveau du questionnement et du barème : les questions relevant de la technicité comptable pèsent autant que celles relevant de l'analyse, aboutissant à une répartition des points proche du 40% - 60%.

Cette inflexion doit avoir des conséquences sur la préparation du candidat qui doit à la **fois maîtriser la technique comptable, mais également être capable de justifier une écriture comptable, de commenter ou d'analyser des données comptables.**

Dès lors, la maîtrise des techniques comptables (histoire, définitions, rôle, principes comptables fondamentaux, normalisation et réglementation comptable ...) est essentielle pour permettre de prendre du recul par rapport aux situations proposées et de réaliser les analyses demandées. Le contenu du programme est très dense.

L'épreuve comporte plusieurs dossiers indépendants qui peuvent être traités dans un ordre différent.

Conseils aux candidats

L'UE de comptabilité approfondie porte sur l'ensemble du programme : il est donc important de ne faire aucune « impasse » dans les révisions. D'une manière générale, cette épreuve nécessite une préparation rigoureuse si possible en prenant appui sur un centre de formation.

Aucun matériel n'étant autorisé pour traiter le sujet proposé qui comporte plusieurs dossiers, la maîtrise du calcul mental est importante, notamment pour réaliser des contrôles de vraisemblance des sommes proposées.

Les candidats doivent prendre connaissance rapidement de l'intégralité du sujet afin de commencer à traiter les dossiers dans lesquels ils se sentent le plus à l'aise.

Il est important de lire attentivement les questions posées afin de fournir une réponse adaptée.

La relecture de ses réponses permet de vérifier s'il n'y a pas une omission de numéro de comptes ou une omission de valeur ou s'il n'y a pas d'erreur de cohérence au sein d'une analyse menée.

2.2.3 Contrôle de gestion

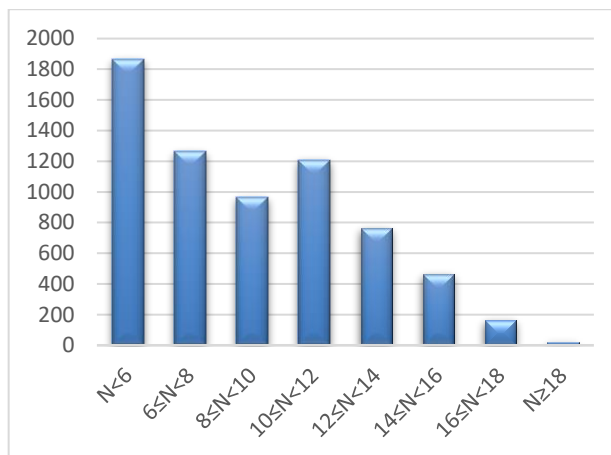
Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 11 : 39,0% (pour mémoire, en 2021 : 41,9%)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	8,3
2021	8,7

Répartition des notes

	Nb	Nb cumulés	%	% cumulés
N<6	1866	1264	27,8%	27,8%
6≤N<8	1264	2528	18,8%	46,6%
8≤N<10	964	3492	14,4%	61,0%
10≤N<12	1209	4701	18,0%	79,0%
12≤N<14	764	5465	11,4%	90,4%
14≤N<16	462	5927	6,9%	97,2%
16≤N<18	163	6090	2,4%	99,7%
N≥18	22	6112	0,3%	100,0%
Total	6714		100%	



Présentation de l'épreuve (durée : 4 heures)

Le sujet se compose de 4 dossiers à traiter de manière obligatoire. Il prend appui sur une start-up, l'entreprise ELA qui fabrique et commercialise des baskets zéro-déchet, entièrement fabriquées à partir de matériaux recyclés tel que le cuir de raisin issu des déchets de la production viticole. Le candidat est positionné comme contrôleur de gestion au sein de l'entreprise. Par les différentes missions il s'agira d'aider à la prise de décision et de réaliser une analyse de la performance.

Évaluation :

Dossier 1 : 5 points – 3 questions

Dossier 2 : 8 points – 4 questions

Dossier 3 : 3 points – 3 questions

Dossier 4 : 4 points – 2 questions

Le dossier 1 présente une unique mission visant à évaluer et analyser la rentabilité des deux produits afin de conseiller objectivement Madame Estelle RICAUD. Le dossier 2 a pour objet de constituer un dossier pour informer Estelle RICAUD en vue de sa prise de décision. Le dossier 3 vise à optimiser la gestion du stock de cuir de raisin et à améliorer la politique d'approvisionnement. Le dossier 4 réside dans l'analyse des propositions envisagées pour améliorer la performance de la production de l'usine au Pays basque.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse en droit et en fait ;
- une conclusion d'une phrase est attendue pour répondre explicitement à la question.

L'ensemble des questions peuvent se distinguer en questions techniques ou calculatoires (49%) et en question nécessitant une analyse rédigée (51%). Ainsi le sujet 2022 s'inscrit pleinement dans la rénovation de 2020 en accordant une place très importante à l'analyse et l'interprétation de données quantitatives en vue d'une aide à la prise de décision.

Cette évolution doit avoir des conséquences sur la préparation du candidat qui doit à la fois **maîtriser la technique comptable, mais également être capable de justifier, de commenter ou d'analyser des données relatives au contrôle de gestion ou des questionnements d'organisation.**

Cependant, le candidat a intérêt, dans la mesure où il le peut, à respecter l'ordre suggéré car celui-ci permet souvent d'entrer plus aisément dans la logique du cas

Conseils aux candidats

L'UE 11 est une épreuve difficile tant par sa durée que par la mise en œuvre des savoirs. Il est donc indispensable de se présenter à la suite d'une préparation sérieuse et rigoureuse.

Cette épreuve fait partie des épreuves écrites les plus longues du DCG. Les concepteurs de sujet proposent un cas contextualisé à étudier, c'est-à-dire un cas « qui raconte une histoire » relative à une entité organisationnelle permettant de couvrir une large partie du programme. **En conséquence, les calculs chronophages, gourmands en temps et peu exploitables pour l'évaluation du candidat ont tendance à s'amenuiser pour privilégier la réflexion et l'éclairage de décisions de gestion. Les calculs et la technique ne constituent pas une finalité mais doivent être mis au service d'un problème opérationnel à régler.**

Préparation de l'épreuve : un programme annuel de formation à l'épreuve constitue le cadre idéal de préparation. D'autres formules sont cependant envisageables :

- formation en séminaires intensifs
- formation à distance
- auto formation

Quel que soit le mode retenu, un travail personnel important est réclamé et doit être organisé. Il doit s'inscrire dans la durée afin de permettre une bonne acquisition des connaissances et un recul par rapport aux outils manipulés.

Un rythme régulier de travail est évidemment conseillé (il favorise l'entretien de la mémoire et constitue des gammes analogues à celles pratiquées par un musicien).

Gestion du temps de l'épreuve :

La préparation de la ou des copies peut être effectuée généralement avant le temps réglementaire.

Avant de se lancer, une lecture complète et rapide du sujet (questions et annexes) est impérative et permet :

- d'identifier le fil conducteur et les principales difficultés. Les réponses sont souvent dans les questions suivantes ;
- d'établir le *timing* de progression que vous noterez sur le sujet en indiquant l'horaire prévu d'achèvement des parties. Le barème indicatif est souvent établi proportionnellement au temps passé. La première partie est souvent longue du fait du temps nécessaire à la familiarisation avec les données. N'oubliez pas de prévoir 10 minutes incompressibles pour la relecture et le soin à apporter à votre copie.

Outre les manuels de DCG (nombreux), vous pouvez notamment vous référer à :

- « *Le contrôle de gestion* », Henri Bouquin, éditions PUF
- « *Contrôle de gestion* », Michel Gervais, éditions Economica
- « *Pilotage de l'entreprise et contrôle de gestion* », Philippe Lorino, éditions Dunod

2.2.4 Finance d'entreprise

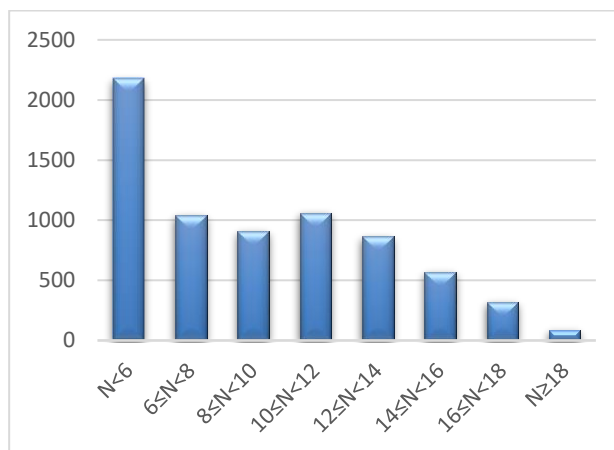
Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 6 : 41,2% (pour mémoire, en 2021 : 31,5%)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	8,5
2021	8,0

Répartition des notes

	Nb	Nb cumulés	%	% cumulés
N<6	2177	2177	31,0%	31,0%
6≤N<8	1039	3216	14,8%	45,8%
8≤N<10	909	4125	12,9%	58,7%
10≤N<12	1059	5184	15,1%	73,8%
12≤N<14	864	6048	12,3%	86,1%
14≤N<16	571	6619	8,1%	94,2%
16≤N<18	320	6939	4,6%	98,8%
N≥18	85	7024	1,2%	100,0%
Total	7024		100%	



Présentation de l'épreuve (durée : 3 heures)

Le sujet se compose de 4 dossiers à traiter de manière obligatoire. Il prend appui sur la société PESETOUT, une SARL implantée dans le centre de la France et spécialisée dans le secteur de la métrologie (ensemble des disciplines liées à la mesure). Entreprise à caractère familial à l'origine, elle fut rachetée, il y a une quinzaine d'années par monsieur Lepoix, qui s'emploie, depuis lors, à développer ses activités. Il souhaiterait développer son activité dans les zones portuaires au sein desquelles il existe de réelles opportunités, de multiples entreprises utilisant des appareils de pesage. Il s'interroge sur l'opportunité de créer une succursale dans la zone portuaire de Saint-Nazaire, en Loire Atlantique.

Évaluation :

Dossier 1 : 8 points – 6 questions

Dossier 2 : 4 points – 4 questions

Dossier 3 : 5 points – 3 questions

Dossier 4 : 3 points – 3 questions

Le premier dossier est consacré à la réalisation d'une étude financière de la société PESETOUT. Le dossier 2 vise à analyser en détail le projet d'implantation d'une succursale à Saint-Nazaire afin d'en apprécier la rentabilité. Le projet d'investissement étant retenu, le dossier 3 propose d'établir le plan de financement sur les trois premières années d'activité afin d'étudier les conséquences sur la trésorerie. Le dossier 4 vise à optimiser un placement financier dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de titres.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse en droit et en fait ;
- au fait qu'une conclusion d'une phrase soit attendue pour répondre explicitement à la question.

La rénovation du DCG met l'accent sur l'acquisition de compétences et notamment celles relevant de l'analyse. Cela se traduit concrètement par une évolution importante au niveau du questionnement et du barème : les questions relevant des techniques financières pèsent autant que celles relevant de l'analyse, aboutissant à une répartition des points pour la session 2022 : 49% de questions techniques et/ou calculatoires et 51% de questions d'analyse nécessitant une réponse rédigée.

Conseils aux candidats

Le sujet proposé couvre toujours une grande partie du programme. Les « impasses » sont donc à exclure. Sans que la liste des conseils soit exhaustive il convient d'appliquer la méthode suivante :

▪ Avant l'épreuve

Il faut éviter de faire trop d'efforts de mémoire, mais s'attacher plutôt à comprendre les mécanismes essentiels afin de pouvoir les reproduire. Il convient également de toujours faire le lien entre la théorie et les applications pratiques au niveau des entreprises. Les compétences du programme permettent d'explicitement les attendus des sujets. Il importe de centrer les apprentissages sur ces compétences tout en ne perdant de vue la dimension « conseil » devant accompagner tout raisonnement au calcul :

- quel est l'objectif de la mission confiée, est-ce que je le poursuis en développant ce raisonnement ?
- quelle est la pertinence de ce que je viens de réaliser pour le diagnostic et la prise de décision dans l'entreprise ?
- Le jour de l'épreuve, il est souhaitable d'avoir en tête quelques points de vigilance :
 - prendre le temps de bien lire le sujet : ne rien écrire les dix premières minutes mais parcourir le sujet afin de se rassurer (attention aux lectures trop rapides) et de déterminer l'ordre dans lequel il faudra traiter les dossiers ;
 - comprendre les missions confiées et identifier les attendus :
 - o ordonner les calculs qui sont nombreux mais nécessaires pour remplir les tableaux proposés ;
 - o porter une attention particulière aux questions de réflexion (diagnostic d'une situation, recommandations à formuler ...) ;
 - o traiter les questions avec la plus grande « sobriété » en évitant le bavardage inutile ;
 - gérer correctement le temps :
 - o il convient de consacrer un temps proportionnel aux points attribués par dossier ;
 - o prévoir dix minutes pour relire la copie afin de procéder à d'éventuelles corrections (en particulier les fautes d'orthographe) ;
 - o ne pas hésiter à rédiger une copie par dossier afin de changer de dossier en cas de blocage ou de stress.

Les quelques conseils formulés ci-dessus doivent permettre d'aborder l'épreuve avec sérénité. Toutefois, il convient de ne pas oublier que la meilleure préparation, c'est l'entraînement. Il ne faut donc pas hésiter à faire et à refaire des cas, notamment ceux des annales ou du sujet zéro, pour se préparer.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à :

- « *Analyse financière – information financière et diagnostic* », H. DE LA BRUSLERIE, Ed. Dunod ;
- « *Analyse financière* », A. MARION, Ed. Dunod ;
- « *Finance d'entreprise, finance de marché, diagnostic financier* », R. GILLET, JP. JOBARD, P. NAVATTE, Ed. Dalloz.

2.3 AXE 3 – ANALYSE ÉCONOMIQUE ET MANAGÉRIALE

2.3.1 Économie contemporaine

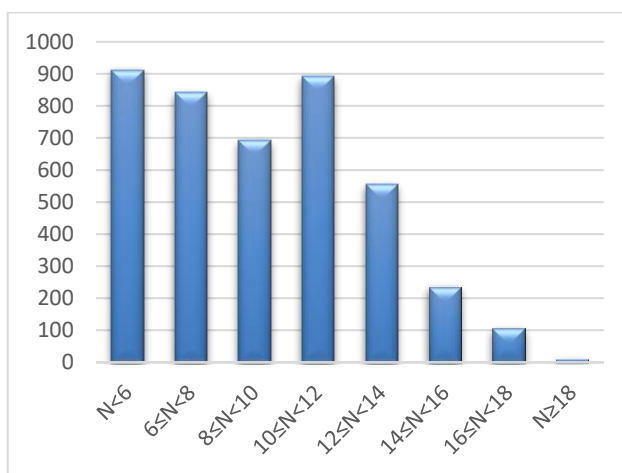
Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 5 : 42,3% (pour mémoire, en 2021 : 44,8%)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	8.8
2021	9.1

Répartition des notes

	Nb	Nb Cumulés	%	% cumulés
N<6	911	911	21,5%	21,5%
6≤N<8	842	1753	19,8%	41,3%
8≤N<10	692	2445	16,3%	57,6%
10≤N<12	892	3337	21,0%	78,6%
12≤N<14	555	3892	13,1%	91,7%
14≤N<16	236	4128	5,6%	97,3%
16≤N<18	105	4233	2,5%	99,8%
N≥18	10	4243	0,2%	100,0%
Total	4243		100%	



Présentation de l'épreuve (durée : 4 heures)

Le sujet se compose de deux dossiers à traiter de manière obligatoire. Il repose la société multinationale R.SA et propose dans un premier temps l'analyse d'un dossier documentaire puis la conception d'une argumentation à partir d'une question problématisée.

Le dossier documentaire est d'une forte densité : 10 documents dont 4 sont de nature quantitative (histogramme et graphique) pour un total de 7 pages. Les deux premières questions portent sur la 4^{ème} partie du programme à savoir « la régulation publique dans une économie de marché » pour évaluer les compétences suivantes :

- Identifier les fonctions de l'État,
- Distinguer les différents types de politiques économiques,
- Analyser une décision de politique économique dans un contexte précis,
- Apprécier les enjeux d'une politique économique donnée
- Comparer les choix budgétaires de plusieurs États.

La question 3 se situe au croisement des parties 1, « fondements et finalités de l'activité économique », et 3, « les contributions des acteurs financiers à l'activité économique », du programme pour évaluer les compétences suivantes :

- Analyser le comportement d'épargne des ménages,
- Différencier les formes et les motifs d'investissement,
- Analyser la contribution des grandes variables de l'équilibre emplois-ressources à l'activité économique.

La question 4 se situe dans la 5^{ème} partie du programme, « la croissance : origines et enjeux » pour évaluer les compétences suivantes :

- Identifier les différentes modalités du protectionnisme,
- Justifier les motivations protectionnistes,
- Expliquer les enjeux des politiques d'attractivité.

La question problématisée permet de mener une analyse transversale mobilisant plusieurs points du programme: les mécanismes de marché sont-ils suffisants pour réguler l'activité économique.

Évaluation :

Dossier 1 : 10 points – 4 questions

Dossier 2 : 10 points – 1 question

Pour l'analyse du dossier documentaire, le candidat doit identifier la compétence évaluée pour chacune des questions posées et structurer sa réponse en fonction. L'analyse documentaire nécessite la maîtrise des techniques associées et notamment celles liées aux documents statistiques.

Les réponses aux questions d'analyse doivent être structurées.

La question problématisée doit présenter un raisonnement s'appuyant à la fois sur des notions, des relations économiques et des illustrations. À ce titre le dossier documentaire peut être mobilisé pour certaines illustrations. Une conclusion est attendue.

Conseils aux candidats

La réussite à l'épreuve d'économie suppose :

- un travail important d'acquisition de compétences en prenant soin de travailler les notions avec un accent particulier sur les concepts fondamentaux (d'où l'intérêt de faire des fiches) et de mise à jour de l'actualité économique (utilité d'un abonnement à un périodique) ;
- un entraînement régulier aux différents exercices proposés dans l'épreuve en apprenant à raisonner sur des tableaux et graphiques, et en s'entraînant méthodiquement au développement d'une réponse argumentée à une problématique donnée ;
- une gestion réfléchie de son temps de composition, en affectant à chaque partie de l'épreuve un temps de travail proportionnel au barème spécifique de la partie concernée et en veillant à traiter toutes les questions proposées ;
- une grande attention à la forme (clarté et propreté de la copie, qualité du style, orthographe et syntaxe correctes). Les candidats ont intérêt à garder un temps suffisant en fin d'épreuve pour relire leur copie.

Il est indispensable que les candidats prennent l'habitude de travailler à partir de statistiques. L'Insee présente des publications intéressantes en ce sens. De même, le candidat doit acquérir une capacité à prendre connaissance et à analyser rapidement un dossier documentaire.

Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à partir des sujets zéro et des annales (depuis la session 2020) en temps limité.

Outre les manuels de DCG (nombreux) et les ouvrages universitaires, les candidats pourront notamment se référer à

- Le site de l'INSEE, notamment les « Tableaux de l'économie française » ;
- Le site de la documentation française ;
- Le magazine « Alternatives économiques ».

2.3.2 Management

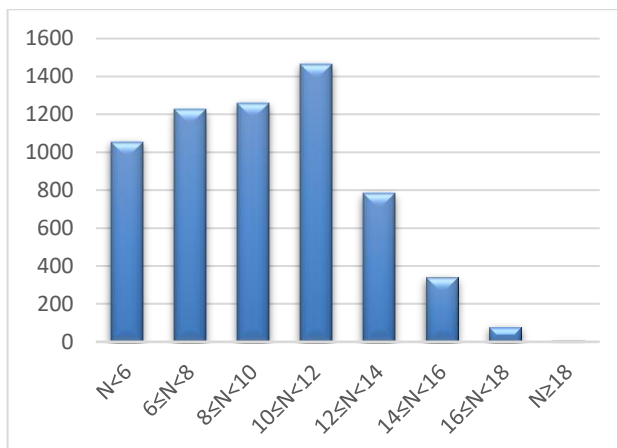
Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 7 : 43.0%: (pour mémoire, en 2021 : 46.8%)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	8.9
2021	9.2

Répartition des notes

	Nb	Nb Cumulés	%	% cumulés
N<6	1055	1055	17,0%	17,0%
6≤N<8	1225	2280	19,7%	36,7%
8≤N<10	1261	3541	20,3%	57,0%
10≤N<12	1465	5006	23,6%	80,6%
12≤N<14	784	5790	12,6%	93,2%
14≤N<16	339	6129	5,5%	98,7%
16≤N<18	77	6206	1,2%	99,9%
N≥18	6	6212	0,1%	100,0%
Total	6212		100%	



Présentation de l'épreuve et ses attendus (durée : 4 heures)

Le sujet comporte deux dossiers à traiter de manière obligatoire. Il prend appui sur l'entreprise Doctolib avec un premier dossier visant à comprendre sa situation actuelle au travers l'analyse de 4 axes : les liens avec son environnement, les modalités de pouvoir du dirigeant, la stratégie interne et l'impact du numérique sur les activités.

Ainsi les compétences évaluées sont les suivantes :

- Repérer les influences réciproques entre une organisation et son environnement,
- Identifier les sources du pouvoir,
- Conduire un diagnostic stratégique à l'aide des outils d'analyse adéquats,
- Analyser l'impact du numérique sur toutes les activités de l'organisation.

Cette analyse menée dans le premier dossier permet de poursuivre la réflexion sur cette entreprise à travers le traitement de la problématique : comment l'entreprise Doctolib peut-elle pérenniser son développement ?

Évaluation :

Dossier 1 : 10 points – 4 questions

Dossier 2 : 10 points – 1 question

Pour l'analyse du dossier documentaire, le candidat doit identifier la compétence évaluée et structurer sa réponse en fonction. L'analyse documentaire nécessite la maîtrise des techniques associées et notamment celles liées aux documents statistiques.

Les réponses aux questions d'analyse doivent être structurées.

La question problématisée doit présenter un raisonnement s'appuyant à la fois sur des notions managériales pour les appliquer au contexte présenté. Une conclusion est attendue.

Conseils aux candidats

Pour réussir à cette épreuve :

- il est indispensable d'acquérir les compétences inscrites dans le programmes
- il importe d'éviter les propos généraux ne prenant pas en compte les spécificités de l'organisation et les développements non argumentés par des théories et/ou des faits ;
- un entraînement méthodique à la lecture rapide d'un dossier documentaire est fortement recommandé pour ne pas se laisser déborder par le temps et savoir dégager rapidement les informations essentielles. À cet égard, la méthodologie de la note de synthèse, écrit professionnel relevant du programme de l'UE 13, est intéressante à étudier pour ce qui concerne la familiarisation à l'exploitation de documents variés ;
- la question problématisée nécessite de définir le cadre de l'analyse et de structurer l'analyse.
- la gestion du temps est également importante pour éviter de négliger le développement structuré, alors qu'il représente près de la moitié des points ;
- la qualité de l'expression écrite du candidat est primordiale : des propos incompréhensibles du fait de l'absence de maîtrise de la langue et/ou d'une calligraphie illisible ne permettent pas d'apprécier la qualité des connaissances et des raisonnements.

Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à partir des sujets zéro et des annales (depuis la session 2020) en temps limité.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à

- "Comportements organisationnels", Stephen Robbins, Timothy Judge, Véronique Tran, éd. Pearson ;
- "Comportements humains et management" F. Alexandre-Bailly, D. Bourgeois, JP. Gruère, N. Raulet-Croset, C. Roland-Lévy, P. Scharnitzky, P. Stone, V. Tran, éd. Pearson ;
- "Théorie des organisations" Alain Desreumaux, Collection : Les Essentiels de la Gestion, EMS Éditions (2015) ;
- "Le management, voyage au centre des organisations" Henry Mintzberg, Ed Eyrolles.

Peuvent aussi être consultés des journaux et magazines managériaux (et économiques) :

Le Monde, Les Échos, La Tribune, Management, L'Usine Nouvelle, Capital...

Ces lectures sont conseillées afin d'y puiser des exemples illustratifs.

2.4 AXE 4 – COMMUNICATION ET ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

2.4.1 Système d'information et de gestion

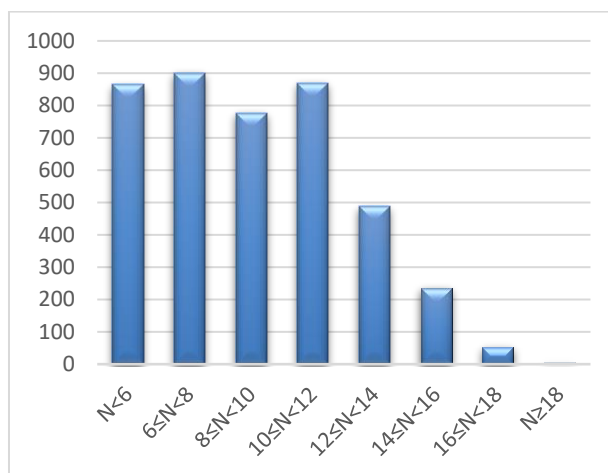
Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 8 : 39.3%: (pour mémoire, en 2021 : 51,3%)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	8.5
2021	9.3

Répartition des notes

	Nb	Nb Cumulés	%	% cumulés
N<6	865	865	20,6%	20,6%
6≤N<8	901	1766	21,5%	42,1%
8≤N<10	776	2542	18,5%	60,7%
10≤N<12	869	3411	20,7%	81,4%
12≤N<14	488	3899	11,6%	93,1%
14≤N<16	235	4134	5,6%	98,7%
16≤N<18	52	4186	1,2%	99,9%
N≥18	4	4190	0,1%	100,0%
Total	4190		100%	



Présentation de l'épreuve et ses attendus (durée : 4 heures)

Le sujet se compose de 4 dossier à traiter de manière obligatoire. Il s'appuie sur le Groupe Raulic Investissement (GRI) dont l'activité comprend deux activités complémentaires : la thalassothérapie et l'hôtellerie. Poursuivant sa stratégie de croissance, le groupe envisage un investissement de 60 millions d'euros générant 150 emplois en CDI.

Le sujet positionne le candidat au sein du groupe devant participer aux missions inhérentes à la préparation de l'audit permettant d'assurer que le système d'informations est bien en adéquation avec la stratégie de l'organisation et les objectifs des métiers, tout en étant sécurisé et en conformité avec les obligations légales.

Évaluation :

Dossier 1 : 3.75 points – 3 questions

Dossier 2 : 7 points – 7 questions

Dossier 3 : 5.75 points – 5 questions

Dossier 4 : 3.5 points – 4 questions

Les questions peuvent se répartir en deux catégories : pour la session 2022, les questions techniques représentent 54% et les questions d'analyses, nécessitant des capacités rédactionnelles 46%.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse en droit et en fait.

La rénovation du DCG met l'accent sur l'acquisition de compétences et notamment celles relevant de l'analyse. Cela se traduit concrètement par une évolution importante au niveau du questionnement et du barème : **les questions relevant des techniques financières pèsent autant que celles relevant de l'analyse, aboutissant à une répartition des points proche du 50% - 50%**. Cette inflexion doit avoir des conséquences sur la préparation du candidat qui doit à la fois **maîtriser les techniques, mais également être capable de justifier des choix, de commenter ou d'analyser des données liées au SIG**.

Conseils aux candidats

L'épreuve requiert des compétences dans des domaines liés au système d'information et de gestion nécessitant, en amont, une solide préparation à l'épreuve. Il est très important de travailler les compétences explicitées dans le programme, car elles décrivent explicitement les attentes de formation.

Lors de l'épreuve, une lecture globale du sujet est indispensable pour repérer les dossiers à traiter en priorité afin d'optimiser la gestion de son temps sachant que le barème donné renseigne sur le temps maximum à consacrer à un dossier.

Une lecture attentive du travail demandé permet de repérer les questions et les sous-questions auxquelles les réponses apportées doivent être argumentées et toujours reliées au cas pratique.

Un respect des règles de syntaxe est demandé lors de la rédaction des requêtes, des formules de tableur et des lignes d'algorithme, un respect des formalismes est exigé lors de la réalisation du schéma entités/associations et du schéma des processus.

La qualité de la rédaction est appréciée tant sur le fond que sur la forme. Il est attendu des phrases complètes, sans fautes d'orthographe. La présentation de la copie doit être soignée et l'écriture ne doit pas être négligée.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à

- la collection « *cahiers d'exercices* » des éditions ENI – Auteur *Pierre Rigolet* pour enrichir sa pratique du tableur ou des bases de données ;
- les sites internet <http://www.lemondeinformatique.fr> et <http://www.solutions-numeriques.com> afin de suivre l'évolution technologique en matière de sécurité, de réseaux ou de développement d'applications informatiques ;
- au site internet <https://www.cnil.fr> afin de comprendre les enjeux de la protection des données.

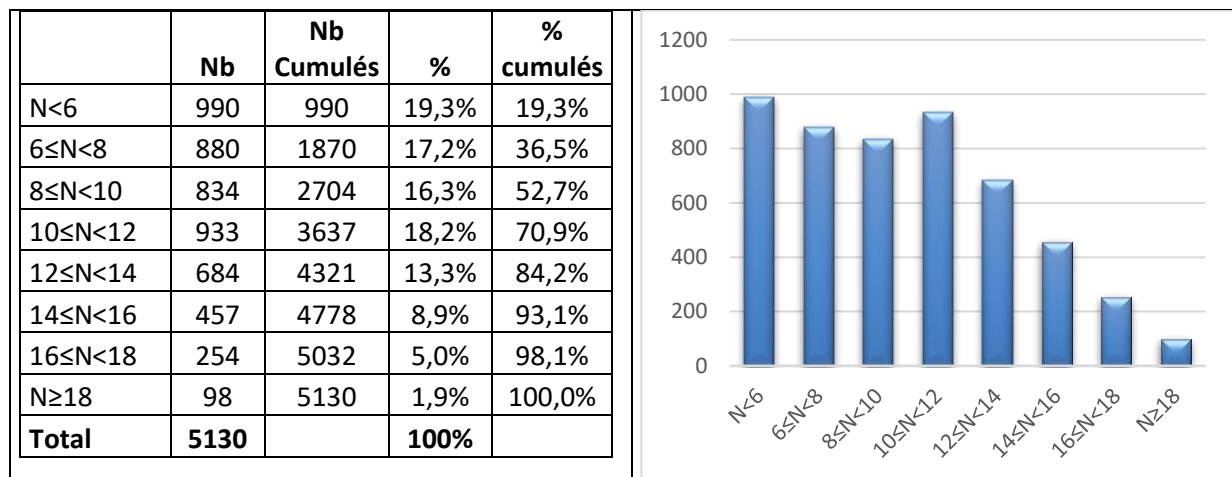
2.4.2 ANGLAIS APPLIQUÉ AUX AFFAIRES

Pourcentage de candidats ayant certifié l'UE 12 : 47.3% (pour mémoire, en 2021 : 52.9%)

Moyennes :

	Moyenne globale
2022	9.5
2021	10.0

Répartition des notes



Présentation de l'épreuve (durée : 3 heures)

L'UE 12 « anglais appliqué aux affaires » oblige les candidats à démontrer qu'ils maîtrisent l'anglais au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le programme de l'UE 12 est composé de **thèmes économiques et sociaux** et de thèmes **liés à l'entreprise** sans référence à la comptabilité dans cette langue. Les **documents** sont issus de la **vie des affaires**.

Dans l'épreuve, qui comporte deux parties, le candidat devra attester d'une maîtrise suffisante de la langue pour rédiger une note de synthèse en français à partir de documents en anglais concernant la vie des affaires, comprendre et commenter en anglais des documents de la vie des affaires et rédiger en anglais un document commercial de base (lettre, devis, courriel, bon de commande, etc.).

L'épreuve se compose de deux parties distinctes permettant de tester compréhension et expression, et d'évaluer ces deux compétences, ou activités langagières, aujourd'hui indispensables à l'exercice de la profession d'expert-comptable ou de collaborateur, compte tenu de l'évolution du monde économique contemporain.

Conseils aux candidats

La rénovation du DCG a maintenu les attentes antérieures, en proposant une nouvelle liste de thèmes qu'il convient de bien connaître. Les sujets proposés ne se placent pour autant pas dans la perspective d'un domaine trop spécialisé. En effet, ils se situent davantage dans le cadre du monde économique en lien avec les réalités internationales, elles-mêmes vues à travers le prisme de la presse anglo-saxonne d'information et d'opinion au sens large, sans passer sous silence les grands problèmes de société.

Les sujets traités, bien qu'ancrés dans la sphère anglophone, trouvent néanmoins une résonance dans un cadre plus large, puisque les faits de société évoqués se retrouvent ailleurs, y compris dans la société française. Alors que l'an dernier il était question de la problématique des écarts salariaux entre hommes et femmes, la thématique choisie cette année traitait de la pénurie de main-d'œuvre en Grande-Bretagne, avec les répercussions économiques et sociales inévitablement associées. Si cette question de pénurie n'est pas propre à la Grande-Bretagne, elle y est plus prégnante de par les conséquences du Brexit.

En outre, s'il n'était pas attendu des candidats une connaissance exhaustive des tenants et des aboutissants du Brexit, il convenait cependant ici pour eux d'être au fait des principaux éléments en jeu, de percevoir et de pouvoir rendre compte des conséquences néfastes de cette réorganisation de la nation britannique sur l'économie et la santé des entreprises. Le dossier en question se caractérisait par son unicité, ce qui peut être considéré comme un levier dont les candidats devaient s'emparer. La même cohérence existait au niveau du document iconographique, l'identité du serveur, en l'occurrence le premier ministre, étant précisée par une note de bas de page. Par ailleurs, l'épreuve d'expression, en lien direct avec la thématique permettait un approfondissement de la réflexion dans le cadre d'un exercice de rédaction semi-guidé, tel que le définit le référentiel.

Il est donc recommandé aux candidats de se tenir informés en ce qui concerne les grandes problématiques qui traversent le monde anglo-saxon, et au-delà, en consultant la presse informative et d'opinion.

Partie 1 : Compréhension

Les compétences attendues :

- Comprendre et commenter, en anglais, des documents de la vie des affaires tels que des textes, graphiques, et tableaux tirés de revues ou d'un rapport annuel d'entreprise ; si le caractère factuel de ces supports constitue la plus grande partie des attendus en termes d'items à restituer dans le compte-rendu, on s'attend à ce que les candidats puissent également y faire figurer certains éléments implicites présents dans les supports ou perceptibles de par l'agencement du dossier.
- Rédiger une note de synthèse en français ou en anglais, à partir de documents en anglais concernant les thèmes figurant dans le programme.
- Rédiger en anglais un document de travail.

il est nécessaire de garder à l'esprit que même si l'examen final porte sur des activités langagières de production et de réception écrites (CE, EE), **il faut veiller à travailler tout au long de l'année les activités de réception, de production et d'interaction orales et écrites** telles qu'elles sont définies par le CECRL. Le niveau attendu est le niveau B2 du cadre commun de référence. Il va sans dire qu'il y a perméabilité et enrichissement mutuel entre les activités langagières travaillées.

La synthèse :

Un entraînement régulier et rigoureux est nécessaire pour bien respecter le format de cet exercice. Il faut rester concis en allant à l'essentiel pour ne pas dépasser le nombre de mots. Il est important de se relire afin de ne pas commettre de fautes de français, et de vérifier que l'ensemble est compréhensible. Une révision

des structures et de la grammaire française de base est indispensable. On s'abstiendra d'utiliser les abréviations ou les termes de vocabulaire appartenant à un registre de langue trop familier ou relâché.

Le candidat doit prendre le temps de lire attentivement l'ensemble des documents, sans en oublier, pour dégager une problématique et construire un plan adapté. Il lui est conseillé de s'entraîner régulièrement à cet exercice et de s'astreindre à ne pas décrire uniquement le document, dans la mesure où ce qui est attendu est une mise en perspective des éléments descriptifs pour déterminer le dessein et/ ou l'objet du document et du dossier. Comme il a été précisé ci-dessus les éléments implicites présents viennent également étayer le propos du candidat et enrichir la problématisation qu'il proposera. En ce sens, une attention particulière est à porter au document iconographique, dont la lecture requiert méthode et bon sens.

Il faut garder en mémoire l'importance du paratexte et s'assurer que l'analyse proposée répond bien à la question : « What's the message? » tout en étant conscient que le message n'est pas nécessairement univoque mais qu'il est souvent plus nuancé. Une certaine connaissance de la presse anglophone, écrite ou en ligne, peut également s'avérer utile pour bien percevoir le point de vue du rédacteur et ses intentions en matière de 'message'. Cela signifie également être au courant des principaux faits d'actualité du monde économique et politique.

Il est important de respecter le nombre de mots, en ayant à l'esprit les règles qui prévalent en la matière. En effet, tout comme pour le commentaire, le non-respect de cette limite de mots est pénalisé, parfois lourdement si le dépassement ou le déficit est important, ou tout particulièrement si le décompte de mots mentionné par le candidat s'apparente résolument à une tentative de fraude.

Un entraînement régulier dans les conditions de l'examen est également indispensable, afin d'acquérir le rythme adéquat en matière de lecture et de rédaction et de parvenir à finir les épreuves dans le temps imparti.

Partie 2 : Expression en anglais

Pour les deux parties relatives à l'expression écrite en anglais, la construction des énoncés doit être correcte. La maîtrise des règles grammaticales et syntaxiques constitue de ce fait un prérequis. Le « franglais » est à proscrire et il est hautement préférable de privilégier une paraphrase à l'utilisation d'un mot en français lorsqu'un terme de lexique anglais n'est pas connu. Dans le même ordre d'idées, il vaut mieux rédiger en utilisant une syntaxe et des énoncés simples plutôt que de s'attacher à avoir recours, par exemple, à des structures calquées du français mais alors souvent incorrectes. Il faut également proscrire les mots français notés au crayon dans l'expression écrite en anglais si l'équivalent anglais n'est pas connu, la reformulation, même maladroite, étant toujours préférable.

Tout comme pour la synthèse, il est très important de respecter le nombre de mots en ayant à l'esprit les règles qui prévalent (ex : « can't » = 2 mots).

Il est par ailleurs primordial d'apprendre et de rebrasser régulièrement le vocabulaire en lien avec les thèmes au programme, les termes de lexique étant spécifiques et ne pouvant souffrir d'approximation ou d'improvisation. L'élaboration de listes de vocabulaire et/ou de fiches de vocabulaire heuristiques est grandement recommandée. A ce titre, il n'est pas inutile de travailler plus spécifiquement les synonymes des termes les plus courants revenant invariablement dans ce type de production, et ce afin d'enrichir le style de sa production écrite. Un apprentissage en contexte est également à privilégier si l'on veut optimiser la mémorisation des items lexicaux.

La maîtrise d'une langue vivante passant par un entraînement régulier, tant en réception qu'en production, il est de ce fait conseillé la lecture de quotidiens américains et britanniques (New York Times, The Guardian, The Economist, The Washington Post) ainsi que le travail d'écoute de documents sonores (NPR All Things Considered) ou d'extraits de documents vidéo (VOX, New York Times, BBC, Voice of America). Les sources, facilement accessibles, sont nombreuses et variées et la liste proposée ci-dessus est tout sauf exhaustive. Dans le même ordre d'idées, il convient pour la première partie, de s'entraîner régulièrement au traitement de différents types de documents, et pour la seconde partie de s'entraîner à rédiger divers types d'écrits (lettre, courriel, note, etc.). Cette dernière partie, que nous pourrions qualifier de plus technique, repose sur une bonne connaissance de la terminologie spécifique utilisée pour tel ou tel type d'écrit et des conventions de présentation, sans pour autant s'enfermer dans un exercice de style trop formel.

Les candidats pourront également se référer aux ouvrages ci-dessous :

- « Anglais Appliqué aux Affaires », François. Cazenave, collection Express, Dunod.
 - "Business Grammar & Practice", Michael Duckworth, Oxford Business English
 - "Journal'ease vocabulaire », Judith. Andreyev, Bréal.
- Pour réviser les points de grammaire principaux :
- Maîtriser La Grammaire Anglaise - Niveaux B1/B2 Du Cadre Européen Commun De Référence Pour Les Langues (Lycée Et Début Des Études Supérieures), Wilfrid Rotgé, Hatier
- Pour les questions de civilisation :
- Fiches de Civilisation Américaine & Britannique, Fabien Fichaux, Ellipses
 - 60 étapes-clés de la civilisation anglo-saxonne, Fabien Fichaux, Ellipses
 - https://web.ac-reims.fr/dsden10/exper/IMG/pdf/culture_et_civilisation_anglo-saxonnes.pdf